

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER AUX BÉDAUCHES

Mercredi 8 juin 2022, environ 25 habitants des Bédauches, des Barrières et de l'avenue Jean Jaurès sont venus échanger avec les six élus présents, poursuivant ainsi le cycle des réunions de quartiers que la pandémie avait stoppé. Vu la saison, on était en plein air...

**Premier thème abordé, la voirie.** Une appréciation générale très positive est émise d'emblée vis-à-vis du travail de l'agent en charge de la propreté des rues du village. Une personne fait la remarque qu'il y a de nombreux trous dans la chaussée à l'intérieur du lotissement. B. Giorgi, adjoint au technique, rappelle que nous soumettons chaque année à la CCHPPB les travaux de voirie à entreprendre, et une sélection s'opère alors, selon l'urgence ou l'ancienneté de la demande. Un programme de remise en état est prévu aux Bédauches. Le cours d'Argenlieu, au cœur du village, est également évoqué : à quand sa rénovation ? Ce n'est pas au programme pour le moment. Les finances communales ne le permettront pas durant ce mandat, absorbées par d'autres chantiers importants, principalement l'îlot du Château et l'ancien hospice.

**Terrains des lavandes acheté par la commune : quelle destination ?** La commune a saisi l'opportunité d'acheter ces terrains dédiés uniquement à de l'équipement public, dans la perspective d'y installer, entre autres, une **maison médicale et paramédicale** (médecins, kinés, infirmières etc.) et un **parking**. Ce pourra être aussi le lieu dans l'avenir d'une nouvelle salle polyvalente. Nous nous projetons là dans l'avenir, les réalisations prennent du temps, mais nous allons travailler dès à présent au projet de maison médicale, afin de permettre dès que possible l'installation de nouveaux médecins à Reillanne, étant donné le prochain départ à la retraite de deux de nos trois praticiens. En attendant cette maison de santé, nous aménageons dès la fin 2022 un **cabinet de consultation dans le presbytère** pour un ou deux médecins. On évoque également ensemble la question de la télé-médecine, qui suscite de nombreuses interrogations. On touche ici à la réalité d'un désert médical en cours de formation...

**Les déchets : les habitants se plaignent du manque de civisme de certains usagers.** Le **bourrage** qui bloque les containers, les **déchets épars** autour de l'îlot etc. On rappelle que les sacs de 100 l ne passent pas dans les containers. Une personne remarque qu'il existe un tri des crayons et stylos, à demander à la CCHPPB. Nous lui demanderons également à **renforcer cet îlot** par des bacs supplémentaires.

**Autre question : l'eau...** Les habitants s'inquiètent, à juste titre, des pénuries d'eau à venir. On évoque la **réglementation sur les forages**. B. Giorgi estime que sur 200 forages, à peine une centaine sont déclarés. On rappelle l'interdiction d'arroser la pelouse, laver les voitures, remplir les piscines... Mais ce n'est pas aux Bédauches qu'on trouve cet équipement en nombre. Aux questions sur les **retenues collinaires**, on explique que les agriculteurs de la commune ne pompent pas dans la nappe phréatique, mais récupèrent les eaux de ruissellement, comme au vallon de Garabrun. Depuis quelques années, les agriculteurs doivent mettre le goutte-à-goutte aux jeunes plants de lavande, sous peine de les perdre par la sécheresse...

**Et l'éclairage public ?** Cinq maisons des Bédauches restent sans aucun éclairage, et cela malgré des signalements nombreux. Les élus expliquent qu'il y a des dysfonctionnement dans la maintenance de notre éclairage par le syndicat auquel nous payons un abonnement annuel. Ils ne préviennent pas toujours de leur passage, et leurs actions ne sont pas transparentes. Nous avons envisagé de quitter cet établissement présidé par Pierre Pourcin. Mais dans un an environ, le syndicat du département se chargera du suivi de l'éclairage public dans les communes, sans choix du prestataire.

**Des questions également sur le PLU et sa révision :** nous sommes dans la dernière phase du projet. L'espace à urbaniser imposé par l'État se réduit de façon drastique, il faut urbaniser les « dents creuses », soit les espaces vides au milieu du bâti. Quand le projet PLU sera finalisé en 2023, il y aura enquête et réunion publiques.

**La réunion s'est poursuivie de façon très conviviale par le verre de l'amitié.**

